



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le 07 novembre 2019

Inauguration et mise en service de la déviation de Bouvron (RN171)

Claude d'Harcourt, préfet de la région Pays de la Loire, a inauguré la déviation de Bouvron, en présence de Marcel Verger, maire de Bouvron. La population a été invitée à venir découvrir la déviation par des visites commentées. La déviation a été mise en service en fin d'après-midi.

La Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement (DREAL) Pays de la Loire a assuré la maîtrise d'ouvrage des travaux de déviation de Bouvron.

Cette opération présente trois objectifs majeurs :

- améliorer la sécurité dans le bourg en déviant le trafic poids lourds de la route nationale ;
- améliorer les conditions de vie des habitants qui ne subissent plus les nuisances sonores ;
- réduire les temps de parcours pour les usagers qui empruntent l'axe Laval – Saint-Nazaire.

Les travaux ont consisté en :

- la construction de 3 giratoires ;
- la construction de 2 ouvrages d'art pour rétablir les voies communales du Châtel et de la Pivolais ;
- la réalisation d'une section de 4 km de voies, dont un créneau de dépassement à 2x2 voies de 1,5 km.

Les travaux sont entièrement financés par l'État dans le cadre du contrat de plan État-Région (CPER) 2015-2020 pour un montant de 15 millions d'euros TTC.

La déviation de Bouvron est également un projet exemplaire d'un point de vue environnemental. Il a été conçu pour réduire au maximum l'impact sur les milieux. Lorsqu'il n'a pas été possible d'éviter ou réduire les atteintes à l'environnement, des mesures compensatoires ont été mises en place.

À titre d'exemple :

- 15 mares ont été créées ou restaurées pour recréer des habitats de reproduction pour les amphibiens (la rainette verte par exemple) et des zones refuges pour les insectes.

- Un réseau de 3 km de haies bocagères a été planté pour offrir des habitats favorables aux oiseaux, mammifères et reptiles comme la salamandre tachetée.

Préfecture des Pays de la Loire

6 quai Ceineray - BP 33515

44 035 NANTES

Service de la communication interministérielle

02 40 41 20 91 / 92

pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr

